MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE : RÉFLEXIONS PERSONNELLES

Raymond-M. Hébert est le coordonnateur de la Maîtrise en études canadiennes au Collège universitaire de Saint-Boniface et un ancien président de l'Association d'études canadiennes.

EST-IL PLUS DIFFICILE OU FACILE DE VIVRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE MINORITÉ DE LANGUE OFFICIELLE AU CANADA AUJOURD'HUI PAR RAPPORT À IL Y A 10 ANS ? SI OUI, COMMENT ? SI NON, POURQUOI PAS ?

En tant que Franco-Manitobain de vieille souche (mon premier ancêtre est arrivé au Manitoba du Québec, par voie des États-Unis, vers 1880), j'ai vécu tous les déboires et toutes les victoires de la collectivité francophone du Manitoba durant la deuxième moitié du 20e siècle. Sans aucun doute, la plus grande victoire, et l'événement *sine qua non* durant cette période fut l'adoption en 1982 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et ses éléments touchant aux droits collectifs des minorités de langues officielles. La Charte a permis éventuellement la mise sur pieds non seulement d'écoles françaises mais aussi de mécanismes de gestion de ces écoles à caractère francophone. Au Manitoba, elle mena à la création de la Division scolaire franco-manitobaine en 1994. De façon plus subtile, mais toute aussi réelle, la Charte a mené tranquillement à une reconnaissance générale chez la majorité anglophone que les francophones au Canada ont des droits constitutionnels qui doivent être respectés dans tous les domaines et non seulement dans le domaine scolaire. La Charte apporta une dimension importante à la grande lutte pour les droits linguistiques provinciaux entre 1983 et 1985. Même si à court terme cette lutte pour constitutionnaliser les droits linguistiques au Manitoba se solda par un échec, l'adoption subséquente d'une politique forte de services bilingues a renforcé encore plus le statut de la langue française au Manitoba. Depuis les années 80, un grand nombre d'organismes francophones ont vu le jour, notamment dans le domaine économique. Parallèlement à tous ces développements, l'élément anglophone au Manitoba s'est intéressé très tôt (dès les années 1970) aux programmes d'immersion française dans les écoles, au point où aujourd'hui environ 10 % des élèves anglophones manitobains, soit environ 20,000, sont inscrits à de tels programmes, pourcentage qui est constant depuis de nombreuses années.

Tous ces changements au cours des années ont porté fruit, et nous le remarquons ici au Manitoba surtout depuis les 10 dernières années. Un nombre grandissant de francophones manitobains ont le français comme langue de travail, surtout évidemment dans le domaine de l'éducation mais aussi dans les média et dans d'autres domaines. À cause de la popularité du phénomène de l'immersion, il arrive assez souvent que l'on puisse se faire servir en français dans les restaurants et les autres commerces anglophones de Winnipeg. C'est du nouveau dans cette ville historiquement fondée sur les valeurs d'orangistes ontariens ! Tout cela pour dire qu'un francophone peut vivre en bonne partie en français au Manitoba et se sentir à l'aise en tant que tel, à la condition de prendre des décisions personnelles et professionnelles qui vont l'amener à obtenir un emploi où la langue de travail est le français et de demeurer dans un quartier à caractère francophone.

PENSEZ-VOUS QUE LES JEUNES DES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE SONT ENGAGÉS À TRANSMETTRE LEURS LANGUES ET LEUR CULTURE À LA PROCHAINE GÉNÉRATION ?

La collectivité francophone du Manitoba offre à la jeunesse un grand nombre d'activités qui met en valeur l'identité canadienne-française et franco-manitobaine, que ce soit le Festival du Voyageur en février, le 100 Nons qui donne l'occasion à des musiciens en herbe d'évoluer en public, le Festival Théâtre Jeunesse qui encourage les jeunes du secondaire à développer et à présenter des pièces de théâtre, entre autres.

Malgré cela, il faut reconnaître qu'il existe une tendance inquiétante parmi les jeunes depuis les années 50 au Manitoba que je vais tenter de décrire de la façon

suivante. Durant leur parcours scolaire, et ce même dans les écoles françaises, les jeunes semblent façonner tranquillement leur choix de vie. À la fin de leurs études secondaires, environ la moitié d'entre eux vont se diriger vers des études supérieures au Collège universitaire de Saint-Boniface, qui leur est très accessible. L'autre moitié se dirige soit vers des institutions éducatives anglophones (pour toutes sortes de raisons, notamment la disponibilité de programmes d'études qui ne sont pas offerts au CUSB), soit vers le marché du travail. Ceux qui continuent leurs études au CUSB ont tendance à démontrer un plus grand engagement par rapport à leur langue et leur culture plus tard dans la vie. C'est le cas aussi d'un nombre grandissant d'étudiantes et d'étudiants issus des programmes d'immersion. Chez les autres, cet engagement est beaucoup plus fragile. Ainsi nous pouvons dire, au moins notionellement sinon empiriquement, que la jeunesse se partage en deux groupes, à la longue : ceux et celles qui tiennent à leur langue et à leur culture, qui la vivent et la transmettent à leurs enfants (lorsqu'ils en ont !) et les autres pour qui ce n'est pas une valeur prédominante. Inutile de dire que c'est le premier groupe qui va alimenter et animer la panoplie d'organismes qui foisonnent dans la collectivité francophone du Manitoba.

COMMENT PEUT-ON ÉVALUER LE RENDEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA EN CE QUI CONCERNE LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE DES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA ?

Malgré ses lacunes (et il y en a beaucoup !) le gouvernement du Canada a apporté une contribution essentielle à la vitalité actuelle des minorités francophones canadiennes. Évidemment son apport principal est financier, mais sans cet appui des institutions éducatives (incluant l'appui aux programmes d'immersion) et des organismes francophones au Manitoba comme ailleurs, la vie en français dans la province serait beaucoup plus précaire en plus d'être appauvrie sur le plan culturel. J'irais même jusqu'à dire que sans l'aide financière et l'appui soutenu du gouvernement fédéral, l'avenir même des collectivités francophones du Canada à l'extérieur du Québec serait en péril. C'est le danger que pose, d'ailleurs, la menace de la souveraineté du Québec, à savoir qu'un « reste du Canada » unilingue anglais pourrait très rapidement éliminer cette aide, puisqu'il ne resterait à peu près plus de francophones au Canada.

LES RELATIONS DES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE ET DE LANGUE ANGLAISE SE SONT-ELLES AMÉLIORÉES DURANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE ? SI OUI, COMMENT ? SINON, POURQUOI ?

Au Manitoba, depuis les grandes guerres des années 80 (notamment l'opposition acharnée à la Charte des droits et libertés au début des années 80 suivie de la crise linguistique en 1983-1984), la situation est tranquille et stable. Il y a, je crois, une acceptation tranquille et graduelle de la réalité francophone au Manitoba chez les anglophones, et même une valorisation de cette réalité, une reconnaissance qu'elle peut être un atout pour toute la province non seulement culturellement mais aussi économiquement. Cette reconnaissance existe certainement chez les agents décisionnels politiques et administratifs des instances gouvernementales, chez certains membres des média, et chez un certain nombre de gens d'affaires, notamment dans les grandes sociétés. Évidemment, il reste toujours chez la population manitobaine des éléments rébarbatifs qui émergent volontiers chaque fois qu'une nouvelle controverse linguistique voit le jour, d'où la nécessité, à mon avis, d'éviter autant que possible de telles controverses publiques en faveur d'une progression lente et tranquille de la présence francophone au Manitoba sur tous les plans.